



23355 - Ayant perdu la raison après s'être enivrée, elle a raté des prières..

question

J'espère que tu m'expliques mon affaire: j'ai bu au point de devenir inconsciente. Ce qui m'a fait retarder les trois prières obligatoires de la nuit. Ensuite, je les ai rattrapées avant la première prière de l'après-midi du lendemain. J'ai lu que cela m'a rendu mécréante. Je prie Allah de me pardonner et réaffirme que je crois toujours en Lui et je ne cesse de Le supplier de me pardonner d'avoir bu.

Ma question est la suivante: si mon acte m'a rendue mécréante, cela veut-il dire que mon mariage est devenu caduc et qu'il faut le rétablir ou faut-il me considérer comme l'objet d'une triple réputation qui rend la reprise du mariage impossible? Je demande à Allah de me pardonner. J'éprouve un profond regret à cause de mon acte.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Nous demandons à Allah d'agréer votre repentir et de le rendre vrai et sincère (Allah aime les vrais repentis)

S'agissant de votre abandon des prières, comme il vous est arrivé de le faire, il n'entraîne pas votre infidélité, s'il plait à Allah, puisque vous n'avez pas agi délibérément. Il est vrai toutefois que votre consommation de l'alcool est un énorme péché, mais Allah pourrait vous le pardonner grâce à un repentir sincère de votre part. Cela dit, vous demeurez musulmane. Allah en soit loué Et rien ne nécessite la remise en cause de la validité de votre mariage. Tout ce vous avez à faire est de vous repentir sincèrement, d'observer les prières à leurs heures et d'éviter de les négliger ou retarder. Veillez au respect des droits de votre mari et vos enfants, et à revenir résolument vers Allah à travers l'abandon définitif des péchés majeurs et véniels.



Nous demandons à Allah de nous assister nous-mêmes et nos frères en islam à suivre la bonne direction. Allah entend et répond.

Allah le sait mieux.